



La chronique de
Martine Marie Muller
Romancière
& enseignante

Le moulin des rêves

En traversant un joli village de notre campagne normande, nous passons devant une ferme imposante dont la cour est ornée d'un magnifique pigeonnier. Il dresse ses murs ronds troués de semblants de « meurtrières » et son toit d'ardoises sur la prairie plantée de pommiers déjà lourds de fruits. Mon mari soupire : « J'ai toujours rêvé d'avoir un pigeonnier que j'aurais transformé en bibliothèque. » « Bonjour le devis du menuisier pour faire tailler des étagères en arceaux ! » grommelé-je. Et j'ajoute, histoire de ne pas être en reste question rêves irréalisés : « Et moi, j'ai toujours rêvé de vivre dans un moulin, en bordure d'une rivière. » « Bonjour le devis du plombier, sans parler de celui de la réfection de la roue. Je te rappelle que ton amie Françoise, de Veules-les-Roses, a déboursé 6000 € pour changer l'essieu ! » riposte mon mari. « Tous ceux qui se sont pris pour

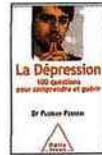
“ Nous n'aurons jamais ni pigeonnier ni moulin et c'est très bien ainsi

Montaigne dans sa tour ont fini avec des rhumatismes et une jambe cassée ! » « Tous ceux qui ont vécu dans un moulin l'ont revendu au bout de dix ans, vaincus par l'humidité et la tuyauterie qui rappelaient la décadence de Venise ! » Zéro à zéro, la balle au centre ! Nous éclatons de rire. Nous n'aurons jamais ni pigeonnier ni moulin et c'est très bien ainsi. Il y a des rêves qui doivent demeurer des rêves, et des châteaux qui sont faits pour rester en Espagne. Je n'ai ni moulin ni rivière mais devant ma chaumière, j'ai fait creuser une mare où barbotent des poissons rouges. Les murs du bureau de mon mari ne sont pas ronds mais couverts des livres qu'il aime sur des étagères que nous avons ajustées nous-mêmes. Je vois dans ces rêves de pigeonnier ou de moulin une fable modeste : celle de l'ajustement raisonnable de la vie au réel. S'il fut un temps où il fallait demander l'impossible, peut-être le chemin du bonheur est-il d'abord celui sur lequel nous nous efforçons d'être sages.

Ça change la vie !

À lire
La dépression. 100 questions pour comprendre et guérir

Partant du constat que « un Français sur cinq est, ou sera, déprimé au cours de sa vie », le psychiatre Florian Ferreri tente de répondre aux questions les plus fréquentes



sur la dépression. L'ouvrage aborde avec clarté les cas particuliers tels que le deuil, la maladie ou l'alcoolisme et détaille les différents traitements existants. Un livre aussi utile pour le patient que pour son entourage. → Éd. Odile Jacob, 2012, 169 p. ; 18,90 €.

Initiative

Mémoires partagées



Et si vous montriez les vieux films de famille qui sommeillent depuis si longtemps dans votre grenier ? L'Institut national de l'audiovisuel (INA) lance l'opération « mémoires partagées » et se propose de collecter vos vieux films amateurs, qu'ils soient déjà numérisés ou sur cassettes. Les meilleurs seront diffusés sur le site en décembre. → Marche à suivre sur : www.ina.fr/memoires-partagees

C'est nouveau, c'est pour moi

Timbrés de l'orthographe



Enfin un magazine consacré à la langue française et à l'orthographe ! Sorti en juin, le premier numéro regorge de chroniques, conseils et interviews d'auteurs sur la langue française. Origine des expressions, astuces pour ne plus faire de fautes, jeux de lettres, quiz et dictées... De quoi devenir incollable en syntaxe. → **Timbrés de l'orthographe**, trimestriel, en kiosque ou sur abonnement ; 4,90 €.

Un site futé

www.ecopousse.com

Ce site met en relation les producteurs locaux et les consommateurs à la recherche de produits fermiers cultivés près de chez eux. Visuellement très réussi, il propose également une encyclopédie du jardin détaillant les modes de conservation, les dates de plantation, de récolte, et les apports nutritionnels de produits courants ou oubliés. Une bible pour les jardiniers et les amateurs de fruits et légumes.



Ca va changer

Besoin d'aide pour financer des travaux d'économie d'énergie ?

L'aide de solidarité écologique vient d'être augmentée de 500 €, elle s'élève désormais à 1600 €. Pour en bénéficier, vous devez être propriétaire d'un logement achevé avant le 1^{er} juin 2001, vous engager à y résider pendant au moins six ans et toucher des revenus ne dépassant pas un certain plafond selon votre statut. → Rens. : anah.fr ; 0 820 15 15 15 (0,15 €/min).

PAR SARAH PETITBON